Conférence des inspecteurs de la Suisse romande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

C'est pour faciliter cette initiative que les cours professionnels ont été créés, ou sont en cours d'organisation.

Ils ont à remplir un rôle social de première importance ; ils doivent rendre plus complète, achever l'instruction intellectuelle et technique des ouvriers, développer en eux le sentiment de leur personnalité, de leur rôle social ; les rendre conscients de leur part de travail, d'innovation, de responsabilité dans l'industrie de leur corporation ; ils ont pour mission de leur inculquer ces sentiments d'ordre, de devoir, de progrès dont l'ouvrier a si grand besoin et qui sont le secret de sa prospérité future.

La question sera promptement résolue si chacun met au service de cette éducation, toutes ses connaissances, toute son intelligence, tout son ardent désir de contribuer au bien-être de tous.

(*A suivre.*) MATHILDE GIROUD, *inspectrice.*

Conférence des inspecteurs de la Suisse romande

Cette réunion annuelle s'est tenue le samedi 9 février, à Genève, sous la présidence de M. W. Rosier, nouveau Directeur de l'Instruction publique de ce canton. Le corps inspectoral fribourgeois y était représenté par MM. Merz et Barbey.

Aux tractanda, figurait un rapport sur l'*Enseignement par l'aspect* de M. Latour, inspecteur neuchâtelois. Ce travail, très bien conçu et d'une haute portée pédagogique, a fait nettement ressortir les phases, ainsi que les précieux avantages de l'enseignement qui s'adresse, comme base, à la vue de l'enfant et à ses autres sens. Une discussion, à la fois très courtoise et très animée, y a fait suite.

Voici les conclusions du rapport, telles qu'elles ont été admises par l'assemblée :

1. L'enseignement par l'aspect est l'enseignement le plus efficace ; son application est particulièrement utile à l'école primaire.

2. Il se donne avec fruit, en tout premier lieu, en plaçant sous les yeux des élèves les matériaux eux-mêmes, toutes les fois que cela est possible ; ensuite par le moyen des représentations graphiques : images, cartes, dessins, projections, etc.

Des collections-types d'objets, d'animaux, de matières diverses seront organisées par les soins des autorités scolaires et du personnel enseignant.

Il sera fait également acquisition des objets nécessaires aux démonstrations élémentaires, utiles à l'école primaire dans le domaine des sciences naturelles, etc.

3. Les courses scolaires bien organisées complètent fort heureusement les leçons par l'aspect données en classe.

4. Afin de maintenir l'intérêt des élèves et de provoquer leur attention, les cartes, images, objets, etc., ne seront pas exposés journellement aux yeux des élèves, mais seulement lorsqu'ils feront le sujet de la leçon.

5. La décoration stable de la salle d'école devra servir également à l'enseignement par l'aspect.

6. Une Commission, à raison d'un membre par canton, sera constituée par les soins de MM. les directeurs de l'Instruction publique de la Suisse romande, dans le but de fixer un programme minimum obligatoire d'enseignement intuitif et des listes de collections-types d'objets.

7. La question de la formation, dans les Ecoles normales, du corps enseignant, pour l'enseignement par l'aspect, sera également soumise à l'étude des directeurs de l'Instruction publique.

Une réception aussi généreuse que cordiale a été réservée, à ses hôtes d'un jour, par le Conseil d'Etat de Genève. Durant le banquet, des paroles fort aimables, capables de consolider les liens entre inspecteurs romands, ont été échangées ; plusieurs allusions très bienveillantes ont été faites au canton de Fribourg.

Un participant.

La discipline à l'école primaire

Une bonne discipline est indispensable à l'école primaire pour la réussite de l'enseignement. Voyons d'abord en quoi consiste la discipline ? Ce mot nous vient du latin *discere, apprendre,* et n'a rien de commun avec l'idée de contrainte et de châtiment. Elle consiste dans cette partie de l'éducation morale qui dispose les élèves à recevoir la direction donnée par l'instituteur, à suivre sans la troubler la marche régulière de l'école.

Une bonne discipline réunira les qualités suivantes : la tranquillité, le silence, l'amour du travail, l'activité, l'attention soutenue, la docilité et l'obéissance.

Le meilleur moyen d'établir la discipline, c'est d'obliger les élèves à la soumission par l'ascendant moral du maître, fondé sur le respect et l'affection, et par l'application constante de l'esprit à un objet utile. Oui, qu'une affection tendre anime l'instituteur, et qu'elle se montre dans toutes ses paroles et dans toutes ses actions, et qu'un langage bienveillant et persuasif se joigne à des manières douces et polies !